

Séance ordinaire du 11 novembre 2013



**2013-11
210**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 11 novembre 2013 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Rosaire Coulombe, maire suppléant.

Mme Huguette Plante, mairesse, assiste à la réunion et occupe le siège no 5.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION

Après vérification du quorum, Monsieur le maire suppléant déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Mme la mairesse adresse ses remerciements aux citoyens pour la confiance qu'ils ont démontrée envers l'équipe du conseil.
- Calendrier des rencontres du Conseil.
 - Le calendrier est disponible dans l'intranet dans la section calendrier

**2013-11
211**

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **01** - OUVERTURE DE LA SESSION
- **02** - ACTIVITÉS SPÉCIALES
- **03** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- **04** - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - **04.01** - Session spéciale du 30 septembre 2013
 - **04.02** - Session spéciale du 23 octobre 2013
- **05** - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- **06 - CORRESPONDANCE**
 - **06.01** - Bordereau de correspondances
- **07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - **07.01** - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
 - **07.02** - Offre de service de la cueillette des ordures ménagères et matières recyclables
- **08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - **08.01** - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - **08.02** - Nomination des membres du comité intermunicipal de la sécurité civile
- **09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - **09.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité des travaux publics
 - **09.02** - Biogénie, offre de services pour la caractérisation des boues
 - **09.03** - Aires de protection des eaux souterraines
 - **09.04** - Éclairage public DEL
 - **09.05** - Offre de services, suivi TECQ 2
- **10 - LOISIRS-TOURISME**
 - **10.01** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - **10.02** - Document de réforme, rémunération direction des loisirs
 - **10.03** - Engagement d'une adjointe aux loisirs
- **11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - **11.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
 - **11.02** - Programme de revitalisation, remboursement droits de mutation
 - **11.03** - États financiers vérifiés 2012 de l'OMH La Guadeloupe
 - **11.04** - Programme de supplément au loyer
 - **11.05** - Transport adapté, contribution 2014
 - **11.06** - Offres de services, Genivar (ancien CLSC)
 - **11.06.01** - Génivar infra extérieures
 - **11.06.02** - Génivar, plans des systèmes existants
 - **11.07** - Dossier Dollorama
 - **11.08** - Demande de subvention de M. Daniel Savard (Bonichoix)
 - **11.09** - Bail Centre de vision Bégin
- **12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - **12.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité des finances
 - **12.02** - Comptes du mois d'octobre 2013 et engagements financiers du mois suivant
 - **12.03** - Rapport des heures supplémentaires du mois d'octobre 2013
 - **12.04** - Dons et commandites
 - **12.05** - Dossier Géomatique
 - **12.06** - Renouvellement de contrat, Infotech
 - **12.07** - Représentant à la Cour municipale
 - **12.08** - Dépôt du rôle d'évaluation 2014
- **13 - LÉGISLATION**
 - **13.01** - Avis de motion de l'adoption du règlement # 454-2014
 - **13.02** - Déclaration des intérêts pécuniaires
 - **13.03** - Nomination d'un maire substitut pour l'année 2014
- **14 - DIVERS**
- **15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- **16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2013-11
212**

04.01 - Session spéciale du 30 septembre 2013

Copie du procès-verbal de la session spéciale tenue le 30 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 30 septembre 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2013-11
213**

04.02 - Session spéciale du 23 octobre 2013

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 23 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 23 octobre 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session de novembre 2013. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Autres documents importants transmis par la direction générale:

- 6.01.2 Membres en direct (ADMQ), changement dans le remboursement de la TVQ
- 6.01.3 Plan Chantiers Canada
- 6.01.4 Village Relais, bulletin octobre 2013

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

07.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

Monsieur le maire suppléant dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud.

- Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour le mois de septembre est de 47.97 T.M./ 4 semaines;
 - L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2013 est de 554 tonnes métriques, soit une moyenne de 46,17 T.M. par mois.

**2013-11
214**

07.02 - Offre de service de la cueillette des ordures ménagères et matières recyclables

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe ne sera plus desservie par la

Régie Intermunicipale de Beauce Sud à compter du 2013-12-31 mettant fin ainsi à deux contrats (quotes part distinctes) savoir:

- le contrat d'enfouissement des déchets domestiques, pour un montant 112\$ / tonne, redevances gouvernementales incluses.
- le contrat de cueillette et de disposition des matières recyclables, pour un montant de 47,000\$ / année

Attendu que le contrat de cueillette des déchets domestiques, avec Services Sanitaires Denis Fortier inc, vient également à échéance le 2013-12-31, pour un montant annuel de 44,770\$ + services supplémentaires tarifés;

Attendu que la municipalité La Guadeloupe souhaite regrouper ces trois contrats au sein d'un même appel d'offres;

Attendu que la période hivernale crée problème, lorsqu'il y a changement d'adjudicataire, pour le remplacement des conteneurs loués;

Attendu la proposition de prolongation de services de Services Sanitaires Denis Fortier inc. déposée devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'octroyer à Services Sanitaires Denis Fortier inc. trois (3) contrats, débutant le 1er janvier 2014 et se terminant le 3 mai 2014, en fonction des paramètres de la proposition déposée devant ce conseil, savoir:
 - Un premier contrat de collecte des déchets domestiques aux mêmes tarifs que pour l'exercice 2013:
 - 1,210\$ par collecte bihebdomadaire x 9 collectes = 10,890\$
 - collectes commerciales supplémentaires = 24\$ / collecte
 - tarifs de location de conteneurs égaux à ceux de 2013
 - Un deuxième contrat d'enfouissement des déchets domestiques:
 - 108.77\$ / tonne métrique incluant les redevances gouvernementales
 - en supposant une moyenne de 50 tonnes métriques / mois x 4 mois = 21,754\$
 - Un troisième contrat de collecte et de disposition des matières recyclables:
 - 14,885\$ pour 9 collectes résidentielles et 18 collectes commerciales
- de mandater la direction générale afin:
 - d'aviser formellement Véolia inc. de la fin de contrat de collecte des matières recyclables au 2013-12-31
 - de procéder, en avril 2014, à un appel d'offres publiques regroupant, pour une période de sept (ans)
 - la collecte des déchets domestiques
 - l'enfouissement des déchets domestiques
 - la collecte et la disposition des matières recyclables

Adoptée unanimement

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

08.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Aucun procès verbal à adopter. Pendant la période électorale, le comité de sécurité incendie ne formait pas quorum. Par conséquent, le procès verbal de la rencontre du 25 septembre n'a pu être adopté. Il sera adopté par le comité le 13 novembre prochain.

**2013-11
215**

08.02 - Nomination des membres du comité intermunicipal de la sécurité civile

Attendu que la *Loi sur la sécurité civile* a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres ;

Attendu que le conseil municipal de la municipalité de La Guadeloupe désire assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens contre les sinistres ;

Attendu que les municipalités sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre majeur en regard des fonctions de décision et de coordination pour assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens sur leur territoire ;

Attendu que par sécurité civile on entend l'organisation d'opérations de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement dans le cas d'un sinistre majeur ;

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a déjà élaboré un *Plan de sécurité civile intermunicipal*, document de planification et de préparation en cas de sinistre majeur en partenariat avec les municipalités de St-Évariste-de-Forsyth et St-Hilaire-de-Dorset;

Attendu qu'un *comité intermunicipal de la sécurité civile* avait été nommé par résolution pour soutenir la démarche de planification, d'implantation et de maintien du plan ;

Attendu qu'il y a lieu d'assurer la continuité de la planification, de l'implantation et le maintien comme prévu au plan pour les prochaines années, et ce, par suite des élections municipales de novembre 2013 ;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité

D'accorder le mandat de planification, d'implantation et de maintien en sécurité civile au Comité intermunicipal de la sécurité civile des municipalités de Saint-Évariste-de-Forsyth, La Guadeloupe et de Saint-Hilaire-de-Dorset ;

De nommer les membres du comité devant représenter la municipalité La Guadeloupe comme suit :

- M. Richard Morin, conseiller au siège no 2
- M. Rosaire Coulombe., conseiller au siège no 5

Adoptée unanimement

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

**2013-11
216**

09.01 - Dépôt des procès-verbaux du Comité des travaux publics

Le directeur général dépose le procès-verbal de la réunion du comité des travaux publics, tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité des travaux publics, tenue le 30 octobre 2013 et des recommandations qu'il contient:

- Immobilisations 2014
- Budget 2014
- Affichage de poste pour entretien des espaces verts (mai à novembre)
- Poste de 3e homme aux travaux publics
 - 24 h/ semaine en hiver (1er décembre au 15 avril)
 - 40 h/ semaine en été (15 avril au 1er décembre)

Adoptée unanimement.

**2013-11
217**

09.02 - Biogénie, offre de services pour la caractérisation des boues

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a procédé au nettoyage des bassins de sa station d'épuration, en 2012 et 2013, en utilisant la technologie "Terratube" pour l'entreposage et l'assèchement des boues;

Attendu que le conseil souhaite connaître le potentiel de valorisation de ces boues;

Attendu qu'afin de pouvoir valoriser ces boues, un certificat d'autorisation doit être émis par le MDDEFP;

Attendu l'offre de services de "Biogénie, une division de Englobe corporation" déposée devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- de retenir l'offre de Biogénie, au montant de 1,941.00\$ pour l'échantillonnage et la caractérisation des boues de la station d'épuration des eaux usées, entreposées dans des géotubes;
- de mandater la direction générale à confirmer le contrat avec Biogénie
- d'inscrire la dépense au plan triennal d'immobilisation pour l'exercice 2014

Adoptée unanimement

**2013-11
218**

09.03 - Aires de protection des eaux souterraines

Le directeur général fait dépôt de la correspondance du MDDEFP concernant la mise à niveau des informations relatives aux aires de protection des puits d'eau potable de la municipalité. Une rencontre d'évaluation impliquant la firme HGE inc., le directeur des travaux publics et la direction générale a été tenue le 2013-11-07. Ces travaux sont obligatoires.

- en comité plénier, le directeur des travaux publics a précisé la nature des mises à jour à effectuer pour chacun des puits

Une proposition de services sera déposée vers le 15 novembre 2013

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité:

- d'autoriser le directeur général à accepter et confirmer toute proposition de mise à jour de données concernant les aires de protection des puits

- d'alimentation d'eau potable avec HGE inc. dans la mesure où cette proposition ne dépasse pas 10,000\$
- d'inscrire au plan triennal d'immobilisation 2014 le montant de la proposition

Adoptée unanimement

**2013-11
219**

09.04 - Éclairage public DEL

Attendu qu'Hydro Québec offre un programme de subvention pour le remplacement des luminaires haute pression sodium par des luminaires Leds;

Attendu l'intérêt de la municipalité à réduire ses coûts de consommation énergétique;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- de manifester, auprès d'Hydro Québec, l'intérêt de la municipalité La Guadeloupe de s'inscrire au programme de remplacement des luminaires d'éclairage public;
- d'autoriser le directeur général:
 - à compléter le formulaire de demande de subvention d'Hydro Québec pour un projet devant se réaliser au cours de 2014.
 - de lancer au printemps 2014 un appel d'offres pour le remplacement des luminaires haute pression sodium par des luminaires LEDS

Adoptée unanimement

**2013-11
220**

09.05 - Offre de services, suivi TECQ 2

Attendu que la municipalité La Guadeloupe procède à la revitalisation de certaines conduites d'égouts sanitaires, via une technologie de gainage structural, dans le cadre du programme TECQ2;

Attendu l'offre de services de Génivar déposée devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Génivar pour le suivi administratif et terrain du projet de gainage structurel prévu avec la compagnie CWW.

Adoptée unanimement

10 - LOISIRS-TOURISME

10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

Le directeur général dépose le rapport d'activités du mois de novembre 2013, préparé par la directrice en loisirs.

À noter:

- l'engagement de Mme Isabelle Gosselin comme adjointe aux loisirs
- l'enquête de Revenu Québec sur les activités taxables et les déclarations d'impôt du Centre Sportif Armand Racine pour l'année 2007 et suivantes

10.02 - Document de réforme, rémunération direction des loisirs

Conformément au mandat qui lui a été confié par le conseil, le conseiller au siège # 2 fait dépôt de son rapport concernant la rémunération de la directrice des

loisirs et le traitement des heures supplémentaires. Le rapport trace le portrait de l'organisation des loisirs dans les MRC du Granit, de Beauce Sartigan, de l'Amiante et de Beauce Centre tout autant pour les municipalités rurales que les petites villes.

Le conseil fixe l'étude détaillée du document, en comité plénier, au lundi 18 novembre 2013, 19h00, Hôtel de ville de La Guadeloupe et sollicite la présence de la directrice des loisirs pour commenter le rapport.

Copie du rapport devra également être expédiée à la municipalité de St-Évariste-de-Forsyth et celle-ci sera invitée à participer à la rencontre du 18 novembre 2013.

**2013-11
221**

10.03 - Engagement d'une adjointe aux loisirs

Attendu le mandat donné aux conseillers aux sièges # 1 et 2, de la municipalité de La Guadeloupe, de procéder au processus de sélection des personnes désirant obtenir le poste d'adjointe aux loisirs;

Attendu la participation de deux (2) conseillers de la municipalité de St-Évariste au processus de sélection;

Attendu la recommandation unanime du comité;

En conséquence

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- De retenir la candidature de Mme Isabelle Gosselin, au poste d'adjointe aux loisirs
- Conditions d'embauche:
 - Poste régulier, 35 heures/semaines
 - Travail principalement en soirée et de fin de semaine
 - Salaire d'entrée en fonction 15.00\$ / h
 - Description complète de tâches et négociation finale des conditions de travail à inclure au processus de renouvellement de la convention collective devant intervenir avant le 31 décembre 2013.

Adoptée unanimement

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.01 - Dépôt des procès-verbaux du Comité d'urbanisme

Aucun procès verbal à déposer

**2013-11
222**

11.02 - Programme de revitalisation, remboursement droits de mutation

Dépôt d'une demande de remboursement de droits de mutation conformément au programme de revitalisation 2010

- M. Mathieu Turcotte pour l'acquisition d'une résidence construite en 1880 sise au 594, 13e Avenue. Les droits de mutation s'élèvent à 450.00\$

Attendu que le programme de revitalisation prévoit le remboursement des droits de mutation lors de l'acquisition d'une résidence dont l'année de construction inscrite au rôle est avant 1970;

Attendu que la demande répond aux exigences du programme de revitalisation;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'accepter la demande présentée et d'en effectuer le paiement.

Adoptée unanimement.

**2013-11
223**

11.03 - États financiers vérifiés 2012 de l'OMH La Guadeloupe

Attendu le dépôt des états financiers 2012 de l'Office municipal d'Habitation (OMH) de La Guadeloupe.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'adopter les états financiers de l'OMH La Guadeloupe pour l'exercice 2012
- d'autoriser la secrétaire trésorière à effectuer les déboursés suivants:
 - La quote part de la municipalité aux coûts d'opération 2012, soit : 10,810\$
 - La quote part de la municipalité La Guadeloupe au programme de supplément au loyer 2012, soit: 532.00\$

Adoptée unanimement

**2013-11
224**

11.04 - Programme de supplément au loyer

Attendu que l'entente numéro 2439 du Programme Accès Logis, de la Société d'Habitation du Québec (SHQ), vient à échéance le 31 mars 2013;

Attendu que l'entente de gestion puisse se poursuivre entre les parties;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité que la municipalité La Guadeloupe:

- demande à la SHQ que cette entente soit renouvelée pour la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2018
- réitère son engagement de participation financière au Programme Accès Logis pour cette même période

Adoptée unanimement

**2013-11
225**

11.05 - Transport adapté, contribution 2014

Attendu que le conseil de la municipalité La Guadeloupe souhaite maintenir un service de transport adapté sur son territoire pour l'exercice financier 2014;

Attendu la proposition de "Transport Autonomie Beauce-Etchemin", déposée devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution, pour la livraison du service de transport adapté;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité que la municipalité La Guadeloupe:

- Accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'exercice 2014
- Accepte de payer la contribution fixée (3,164 \$)
 - accepte d'inscrire cette dépense au budget 2014
 - autorise la secrétaire trésorière à effectuer le déboursé, couvrant la contribution annuelle, avant le 15 janvier 2014
- Accepte la tarification applicable à l'usager

- Reconnaître Ville St-Georges comme mandataire au dossier

Adoptée unanimement.

11.06 - Offres de services, Genivar (ancien CLSC)

**2013-11
226**

11.06.01 - Génivar infra extérieures

Attendu que la municipalité La Guadeloupe souhaite procéder à la rénovation de son immeuble du 763 14e Avenue, La Guadeloupe;

Attendu qu'une partie des travaux touche la réfection des infrastructures extérieures de stationnement (structure, drainage, asphaltage, bordures, luminaires et affichage) et que la municipalité souhaite disposer de plans et estimés préliminaires;

Attendu l'offre de services de Genivar déposée devant ce conseil, pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité:

- d'adopter l'offre de services de Genivar au montant forfaitaire de 5,192\$

Adoptée unanimement

**2013-11
227**

11.06.02 - Génivar, plans des systèmes existants

Attendu que la municipalité La Guadeloupe souhaite procéder à la rénovation de son immeuble du 763 14e Avenue, La Guadeloupe;

Attendu qu'une partie des travaux touche la démolition d'une partie des murs internes, des systèmes électriques, de plomberie et de ventilation / chauffage;

Attendu que la municipalité souhaite mettre à jour les plans de systèmes datant de 1980 avant de pouvoir lancer la période de conception et de préparation des plans de rénovation;

Attendu l'offre de services de Genivar déposée devant ce conseil, pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité:

- d'adopter l'offre de services de Genivar, à taux horaire, pour un montant estimé de 6,000\$

Adoptée unanimement

11.07 - Dossier Dollorama

Dépôt de la correspondance entre le gestionnaire de portefeuille chez Pomerleau et la direction de Dollorama.

**2013-11
228**

11.08 - Demande de subvention de M. Daniel Savard (Bonichoix)

Le directeur général dépose la demande de M. Daniel Savard, propriétaire de l'épicerie Bonichoix

Attendu qu'il s'agit là d'une procédure exceptionnelle qui dépasse largement le cadre du règlement de revitalisation;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité:

- que cette demande soit débattue plus à fonds, en partie en présence du demandeur, lors de la préparation budgétaire 2014;
- que cette rencontre soit tenue en janvier 2014

Adoptée unanimement

**2013-11
229**

11.09 - Bail Centre de vision Bégin

Le directeur général dépose le projet de bail à convenir avec M. Maxime Bégin pour Centre de Vision Bégin pour la location de 2300 pieds carrés au 763 14e Avenue La Guadeloupe, pour une période de 25 ans.

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Guadeloupe :

- Adopte le projet de bail déposé.
- Transmette une copie à M. Maxime Bégin.
- Mandate M. le maire suppléant et M. le directeur général pour finaliser les discussions et procéder à la signature du bail.

Adoptée unanimement

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12.01 - Dépôt des procès-verbaux du Comité des finances

Aucun procès verbal à déposer

**2013-11
230**

12.02 - Comptes du mois d'octobre 2013 et engagements financiers du mois suivant

Le directeur général dépose:

- Les états financiers sommaires au 31 octobre 2013
- Les états financiers détaillés au 31 octobre 2013
- les comptes du mois d'octobre 2013
- les engagements de novembre 2013

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité:

- que les comptes du mois d'octobre 2013, au montant total de 279,992.89 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	110,677.99 \$
• Comptes à payer	113,095.41\$
• Salaires nets versés	34,091.72 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>22,127.77 \$</u>

- Total 279,992.89 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de novembre 2013 pour un montant total de 75 600.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois d'octobre 2013

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois d'octobre 2013

**2013-11
231**

12.04 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

- Noël du Bonheur 50.00 \$

Adoptée unanimement.

**2013-11
232**

12.05 - Dossier Géomatique

Attendu qu'il y a lieu de préciser certains paramètres contractuels, pour l'exercice 2014, auprès de notre fournisseur de logiciel géomatique;

Attendu les propositions de services déposées devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'adopter les propositions suivantes dont les montants sont indiqués avant taxes et de les inscrire au budget 2014 de la municipalité:

- Renouvellement de licence 2014 : 3,060\$
- Banque d'heures pour support administratif et mise-à-jour: 1,250\$
- Projet de montage de la cartographie de sécurité civile: 1,000\$

Adoptée unanimement

**2013-11
233**

12.06 - Renouvellement de contrat, Infotech

Attendu qu'il y a lieu de préciser certains paramètres contractuels, pour l'exercice 2014, auprès de notre fournisseur de logiciel de gestion municipale;

Attendu les propositions de services déposées devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter les propositions suivantes dont les montants sont indiqués avant taxes et de les inscrire au budget 2014 de la municipalité:

- Renouvellement de licence 2014 : 7,130\$
- Banque d'heures pour support administratif et mise-à-jour: 1,820\$

Adoptée unanimement

**2013-11
234**

12.07 - Représentant à la Cour municipale

Attendu que Cain Lamarre Casgrain Wells est la firme d'avocats conseils pour la municipalité La Guadeloupe;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité:

- de mandater Me Yannick Richard, de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells , à titre de représentant de la municipalité auprès de la cour municipale de St-Georges de Beauce, pour l'exercice 2014.
- d'accepter la proposition de tarification de Cain Lamarre Casgrain Wells déposée devant ce conseil

Adoptée unanimement

12.08 - Dépôt du rôle d'évaluation 2014

Le directeur général dépose copie du sommaire du rôle d'évaluation 2014.

La valeur totale du rôle est de 110,647,700\$

La valeur imposable est de 101,806,800\$

13 - LÉGISLATION

13.01 - Avis de motion de l'adoption du règlement # 454-2014

Avis de motion est donné, par le conseiller au siège # 4, M. Paul Joly, qu'il déposera, pour y être adopté, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, le règlement # 454-2014, **Règlement de taxation 2014**, règlement décrétant les taux de taxes et les tarifications de services applicables à l'exercice financier 2014.

Une dispense de lecture complète de ce règlement, lors de son adoption, est également demandée

13.02 - Déclaration des intérêts pécuniaires des élus et autres formulaires exigés par le MAMROT (élections)

Le directeur général demande aux membres du conseil de compléter leur déclaration d'intérêts pécuniaires, de la signer et de lui remettre dans les meilleurs délais.

Les membres du conseil ont rempli et déposé au directeur général le rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus. Ces rapports seront transmis au Directeur Général des Élections.

**2013-11
235**

13.03 - Nomination d'un maire substitut pour l'année 2014

Attendu qu'il s'avère souhaitable de prévoir un substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2014;

Attendu que l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale prévoit que le conseil d'une municipalité locale désigne par résolution celui-ci parmi ses membres;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Guadeloupe nomme M. Rosaire Coulombe conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale à titre de substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2014.

Adoptée unanimement

14 - DIVERS

Aucun sujet.

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2013-11
236**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h50

Rosaire Coulombe, maire suppléant
trés.

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec.